le retraitement et dans la production de surgénérateurs à neutrons rapides. En fait, même selon l'hypothèse la plus optimiste, la situation n'aura probablement pas beaucoup changé d'ici l'an 2000 et au delà. Je répète que jusqu'ici ces pays n'ont souscrit à aucun un argument. On aurait également tort de croire que les États-Unis s'opposent totalement au retraitement ou aux surgénérateurs à neutrons rapides.

Je me permets de signaler que les autorités américaines ont pris ces derniers mois des initiatives qui ont toutes eu une certaine incidence sur la politique canadienne et sur les négociations. Tout d'abord, les États-Unis ont décidé de poursuivre au même rythme leurs recherches sur certains aspects du problème en question. Les Américains se sont remis à exporter de l'uranium enrichi vers l'Europe; ils ont fourni une certaine quantité d'uranium à l'Inde et ils ont conclu un arrangement avec le Japon pour que ce pays puisse exploiter l'usine pilote où il procède au retraitement de l'uranium.

Tous ces changements sont survenus depuis que les premières déclarations sur le retraitement ont été faites; tous ces problèmes brûlants ont été abordés au sommet de Londres, où la question de l'énergie a été débattue à fond. A l'issue de ces entretiens, les participants ont décidé d'essayer non seulement de savoir ce que pensaient les divers groupes et de tenir compte des réactions parfois émotives des profanes, mais aussi de procéder à une évaluation scientifique exhaustive de ce qu'on appelle le cycle complet du combustible.

Cette décision qui a été prise au mois de mai a été suivie d'une autre: au cours d'un entretien entre le chancelier Schmidt et le premier ministre, lors de la visite du dirigeant allemand au Canada, il a été décidé que l'étude entreprise ne devait pas être menée uniquement par les membres du club des fournisseurs ou club nucléaire. On a donc invité d'autres pays, et notamment certains pays du bloc de l'Est, comme l'Union soviétique, ainsi que les pays d'Amérique latine, à participer au Programme international d'évaluation du cycle du combustible, la participation de ces pays donnant incontestablement une plus grande valeur aux résultats de l'étude.

Ce sont ces faits et les deux conceptions déjà exposées qui entrent en jeu dans nos discussions avec la CEE à propos de l'ensemble des conditions moyennant lesquelles nous serions prêts à reprendre nos expéditions suspendues du fait de l'embargo. Je souligne que cet embargo, date maintenant d'un an et qu'il commence à susciter de graves difficultés et à imposer de lourds fardeaux à nos amis de la CEE qui, étant non seulement nos amis mais, également, nos alliés au sein de l'alliance occidentale et de l'OTAN, peuvent difficilement être considérés comme suspects.

Compte tenu de ce que j'ai déclaré concernant notre désir de maintenir de bonnes relations avec l'Europe, un entêtement déraisonnable de notre part à ne pas rependre les expéditions serait nettement considéré comme un geste défavorable — en fait, on l'a déjà interprété de cette façon dans certains milieux. Le fait est que nous n'étions pas prêts à négocier un accommodement où l'on faisait fi des garanties exigées par le Canada, que ce fût relativement à ces autres éléments que j'ai mentionnés plus tôt et au sujet desquels il y a eu d'importantes améliorations par rapport à l'accord de 1959, ou que ce fût au sujet d'approvisionnements en matières nucléaires accordés sans